



DOCUMENT D'ENTREE EN RELATION

Madame, Monsieur,

Le présent document, remis lors du premier entretien, est un élément essentiel de la relation entre le Client et son Conseiller. Il résume toutes les informations légales que le Conseiller ou sa société doit avoir communiquées au Client dès le début de la relation.

Parisii gestion privée est une société par actions simplifiée à associé unique (SASU) au capital de 50.000,00 €, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le n° 534 288 287, ayant son siège social 5-7 rue de Montessuy 75007 Paris et représentée par son Directeur Général, Pascal Morel.

Notre mission consiste à vous accompagner dans le cadre d'une approche globale de votre situation patrimoniale et à délivrer un conseil fondé sur la prise en compte de vos objectifs et une analyse des différentes stratégies.

Parisii gestion privée est à même de vous proposer un service de conseil en gestion de patrimoine notamment dans le cadre de consultations écrites, qui feront l'objet d'une lettre de mission préalablement acceptée et signée par vous.

Statuts légaux et autorités de tutelle

Parisii gestion privée est immatriculé au Registre Unique des Intermédiaires en Assurance, Banque et Finance (**ORIAS**) sous le numéro 11063403 (vous pouvez vérifier cette immatriculation sur le site internet de l'ORIAS <https://www.orias.fr>) au titre des activités réglementées suivantes :

Conseiller en Investissements Financiers (CIF),

Conseiller en investissements financiers (CIF) adhérent de la Chambre Nationale des Conseils en Gestion de Patrimoine, association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) dont l'adresse courrier est : 17, Place de la Bourse 75082 Paris cedex 02 et adresse internet : www.amf-france.org.

Le conseil en investissement que **Parisii gestion privée** est amené à vous délivrer sera un conseil en investissement « non indépendant » au sens de la Directive 2014/65/UE, ce conseil reposant sur une analyse plus restreinte d'instruments financiers que dans le cadre d'un conseil dit « indépendant ». Dans ce cadre, **Parisii gestion privée** peut percevoir des rémunérations, commissions ou avantages monétaires ou non monétaires en rapport avec la fourniture de la prestation de conseil, versés ou fournis par un tiers ou par une personne agissant pour le compte d'un tiers, sous réserve du respect des règles sur les avantages et rémunérations imposant l'information du client, l'obligation d'amélioration du service et le respect de l'obligation d'agir au mieux des intérêts du client.

Parisii gestion privée, Siège social 5-7 rue de Montessuy 75007 Paris Cedex 07
Tel : 01 86 95 91 96 – Email : contact@parisiigp.fr - Sites : www.parisiigp.fr / www.groupe-insinia.com
SAS au capital de 50 000 € - SIRET : 53428828700061 - RCS Paris 534 288 287

Enregistrée à l'ORIAS sous le n° 11063403 en qualité de : Courtier d'assurance ou de réassurance (COA) ; Conseiller en investissements financiers (CIF) ; Courtier en opérations de banque et en services de paiement (COBSP) – Titulaire de la Carte de Transactions sur immeubles et fonds de commerce sans détention de fonds n° CPI 7501 2017 000 016 732 délivrée par la Chambre du Commerce et de l'Industrie d'Île de France. Responsabilité civile professionnelle et garantie financière souscrites auprès de la compagnie Zurich Insurance PLC 112 av. de Wagram 75017 Paris. Adhérent de la Chambre Nationale des Conseils en Gestion de Patrimoine, association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) et l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR).

Par ailleurs, **Parisii gestion privée** est filiale à 100% indirectement d'ASTORIA FINANCE, laquelle est actionnaire directement de la société de gestion SAPIENTA GESTION SAS (numéro d'agrément AMF : GP202169) à hauteur de 100% des droits de vote ou du capital. **Parisii gestion privée** est susceptible de vous proposer le(s) service(s) d'investissements) et le(s) fonds de SAPIENTA GESTION SAS si celui-ci répond à vos objectifs et votre profil.

Ainsi, **Parisii gestion privée** entretient une relation significative de nature capitalistique avec SAPIENTA GESTION SAS. Cette société exerce une activité de gestion de portefeuilles individuels ou collectifs d'instruments financiers pour le compte de tiers sur la base et dans les limites du programme d'activité approuvé par l'AMF et de l'agrément délivré par l'AMF et dans ce cadre, collecte de capitaux, gestion de mandats et fourniture de conseil en investissement financier, courtage d'assurances, activité de fiduciaire, création, gestion de sociétés et fonds d'investissement, conseil et évaluation en matière d'acquisition et cession d'entreprises.

En raison de ce lien capitalistique, **Parisii gestion privée** a identifié un potentiel conflit d'intérêts. Nous vous informons que **Parisii gestion privée** a mis en place une procédure de gestion et de traitement des conflits d'intérêts.

L'activité de Conseil en Investissement Financier est contrôlable par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Courtier en assurance (COA),

De type b au sens de l'article L 521-2 II du Code des assurances, adhérente de la CNCGP, association agréée par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR). **Parisii gestion privée** n'est pas soumise à une obligation contractuelle de travailler exclusivement avec une ou plusieurs compagnies d'assurance. La liste des entreprises d'assurance avec lesquelles **Parisii gestion privée** a la possibilité de travailler se trouve en page 3. Au sens de la réglementation, les conseils fournis ont pour objectif de vérifier la cohérence et le caractère approprié du produit d'assurance proposé à vos exigences et à vos besoins (conseil de niveau 1).

Pour rappel, **Parisii gestion privée** est filiale à 100% indirectement d'ASTORIA FINANCE, laquelle est actionnaire directement de la société de gestion SAPIENTA GESTION SAS (numéro d'agrément AMF : GP202169) à hauteur de 100% des droits de vote ou du capital. **Parisii gestion privée** est susceptible de vous proposer le(s) service(s) d'investissements) et le(s) fonds de SAPIENTA GESTION SAS si celui-ci répond à vos objectifs et votre profil.

Ainsi, **Parisii gestion privée** entretient une relation significative de nature capitalistique avec SAPIENTA GESTION SAS. Cette société exerce une activité de gestion de portefeuilles individuels ou collectifs d'instruments financiers pour le compte de tiers sur la base et dans les limites du programme d'activité approuvé par l'AMF et de l'agrément délivré par l'AMF et dans ce cadre, collecte de capitaux, gestion de mandats et fourniture de conseil en investissement financier, courtage d'assurances, activité de fiduciaire, création, gestion de sociétés et fonds d'investissement, conseil et évaluation en matière d'acquisition et cession d'entreprises.

En raison de ce lien capitalistique, **Parisii gestion privée** a identifié un potentiel conflit d'intérêts. Nous vous informons que **Parisii gestion privée** a mis en place une procédure de gestion et de traitement des conflits d'intérêts.

Courtier en Opérations de Banque et en Services de Paiement (COBSP),

Agissant en vertu d'un mandat du client. Dans le cadre de son activité d'intermédiation en opérations de banque (crédit immobilier), **Parisii gestion privée** ne fournit aucun service de conseil mentionné à l'article L519-1-1 du Code monétaire et financier.

Les activités d'intermédiation en assurance et d'intermédiation en opérations de banque et en service de paiement sont contrôlables par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), dont l'adresse courrier est : 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09 et l'adresse internet : <http://acpr.banque-france.fr/accueil.html>

Parisii gestion privée est par ailleurs titulaire de la carte professionnelle de transactions sur immeubles et fonds de commerce sans détention de fonds n° CPI 7501 2017 000 016 732 délivrée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris Ile de France le 16/02/2020. L'activité est contrôlable par la DGCCRF.

Parisii gestion privée a la capacité de prendre en compte dans son obligation de conseil les risques et les incidences négatives que ceux-ci pourraient avoir sur les facteurs de durabilité en matière de réglementations SFDR et Taxonomie.

Responsabilité civile professionnelle et garantie financière

Parisii gestion privée dispose, conformément à la loi et au code de bonne conduite de la CNCGP, **d'une couverture en Responsabilité Civile Professionnelle (RCP) et d'une Garantie Financière (GF) suffisante couvrant ses diverses activités**. Ces couvertures et garanties sont notamment conformes aux exigences du Code Monétaire et Financier, du Code des Assurances, de la loi n° 70-9 du 2 janvier 1970 et souscrites auprès de ZURICH INSURANCE PLC 112 avenue de Wagram 75808 Paris Cedex 17 (police 7400026945) pour les montants suivants (par sinistre et par période d'assurance) :

	CIF	IAS	COBSP	IMMOBILIER DIRECT
RCP	1.000.000 €	2.500.000 €	2.000.000€	1.000.000 €
GF	-	115.000 €	115.000 €	110.000 €

Parisii gestion privée s'est engagée à respecter intégralement le code de bonne conduite de la CNCGP disponible au siège de l'association ou sur www.cncgp.fr.

Principaux établissements promoteurs de produits d'investissement et plateformes sélectionnés par Parisii gestion privée (liste susceptible d'évolution) :

Nom	Nature	Type d'accord	Rémunération
Primonial Partenaires	Plateforme patrimoniale	Convention de partenariat	Commissions
CD Partenaires	Plateforme patrimoniale	Convention de distribution	Commissions
Nortia/Nortia Invest	Plateformes	Conventions de partenariat et de distribution	Commissions
AEP	Compagnie d'Assurance	Courtage	Commissions
Generali	Compagnie d'Assurance	Courtage	Commissions
Oradea	Compagnie d'Assurance	Courtage	Commissions
Tylia Invest	Prestataire de services d'investissement Plateforme	Convention de partenariat	Commissions
Wealins	Compagnie d'Assurance Luxembourgeoise	Convention de partenariat et de distribution	Commissions
Gresham	Etablissement de crédit	Convention de distribution (comptes-titres et PEA)	Commissions
Lombard	Compagnie d'Assurance Lux	Courtage	Commissions
Lift	Conseil en investissement Non coté - Private equity	Convention de partenariat	Commissions
Eavest	Conseil en investissement Produits structurés	Convention de partenariat	Commissions

Parisii gestion privée a par ailleurs sélectionné certains fournisseurs qui promeuvent l'Investissement Socialement Responsable (ISR) ou la Taxonomie.

La liste complète des promoteurs de produits pourra être fournie sur simple demande. Vous serez tenus informés de toute évolution de notre offre.

Modalités de rémunération

Le client est informé que pour tout acte de conseil et d'intermédiation, **Parisii gestion privée** peut être rémunérée par la totalité des frais d'entrée déduction faite de la part acquise à la société qui l'autorise à commercialiser le produit, auxquels s'ajoutent une fraction des frais de gestion. Au titre de l'accompagnement du client, une information plus précise sera fournie ultérieurement une fois connus les supports choisis par le client.

Parisii gestion privée pourrait recevoir des avantages non monétaires de certains de ses fournisseurs tels que participations et invitations à des séminaires, formations ou présentations. Ces avantages ont pour objet l'amélioration de la qualité de la prestation de conseil fournie et ne doivent pas nuire à l'obligation d'agir au mieux de vos intérêts.

Au titre de votre accompagnement, vous pourrez obtenir communication d'informations plus précises auprès de l'établissement teneur du compte ou de la société qui nous autorise la commercialisation de ses produits. Ces informations devront être mentionnées dans le rapport d'adéquation qui vous sera remis.

Par ailleurs, nous vous informons que nous sommes susceptibles de percevoir des honoraires pour certaines prestations dont le détail vous sera précisé le cas échéant dans votre Lettre de mission (ceux-ci étant susceptibles d'évoluer). Notre taux horaire est de 300 € H.T., soit 360 € T.T.C.

Parisii gestion privée ne peut encaisser aucun fond, effet ou valeur en dehors de ceux destinés à rémunérer sa prestation de conseil (honoraires).

Traitement des réclamations

En cas de contestation, **Parisii gestion privée** fera ses meilleurs efforts pour vous apporter les explications nécessaires et rechercher en premier lieu un arrangement amiable.

Parisii gestion privée devra être contacté selon les modalités suivantes :

- ✚ Par mail : contact@parisiigp.fr
- ✚ Par courrier : **Parisii gestion privée**, 48 avenue Victor Hugo 75016 Paris

Parisii gestion privée s'engage à traiter votre réclamation dans les délais suivants :

- Dix jours ouvrables maximum à compter de l'envoi de la réclamation, pour accuser réception, sauf si la réponse elle-même est apportée au client dans ce délai.
- Deux mois maximum à compter de l'envoi de la réclamation pour y répondre sauf survenance de circonstances particulières dûment justifiées.

Le traitement des réclamations est gratuit.

Vous pouvez en second lieu saisir gratuitement un médiateur de la consommation, deux mois après l'envoi d'une première réclamation écrite et au plus tard dans un délai d'un an :

- ✚ **Pour les réclamations liées aux activités de conseil en investissements financiers** : le médiateur de l'AMF – L'Autorité des Marchés Financiers, Madame Marielle COHEN-BRANCHE, 17 place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02 (www.amf-france.org/fr/le-mediateur).
- ✚ **Pour les autres activités** : le Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris (CMAP), Service Médiation de la consommation, 39 avenue Franklin D. Roosevelt 75008 Paris. Médiateurs : Christophe AYELA, Jean-Marc BLAMOUTIER, Catherine BOINEAU, Gilles CHARLOT, Michel GUIGAL (www.mediateur-conso.cmap.fr – consommation@cmap.fr).

L'ensemble des échanges, informations et documents relatifs à notre activité sera traité en toute confidentialité. Conformément à l'article 325-4 du Règlement général de l'AMF, **Parisii gestion privée** s'abstiendra, sauf accord exprès de votre part, de communiquer et d'exploiter, en dehors de sa mission, les informations vous concernant.

Mode de communications

Dans le cadre de notre relation contractuelle, acceptez-vous que les informations vous soient communiquées sur un support durable autre que le papier ?

Non

Oui

En cas de réponse positive, nous vous informons que nous pourrions vous communiquer ces informations :

Par courrier électronique à votre adresse :

Protection des données personnelles :

Au sein de notre Société nous prenons très au sérieux la confidentialité et la sécurité des données nominatives personnelles que nous recevons de nos clients. Dans le cadre de nos relations professionnelles, nous sommes amenés à collecter, traiter et détenir des informations vous concernant.

Les données personnelles que vous nous transmettez dans le cadre de notre activité de Conseil en Gestion de Patrimoine et des services que nous vous proposons sont collectées et traitées par Pascal Morel en qualité de responsable de traitement au sens des dispositions du Règlement Général sur la protection des données personnelles (RGPD).

Conformément aux principes de la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique aux fichiers et aux libertés modifiée par le décret n°2019-536 ainsi qu'au règlement général à la protection des données entré en vigueur le 25 mai 2018 nous vous rappelons que la présente collecte d'informations vous concernant vous et vos proches ainsi que leur exploitation sont effectuées dans votre intérêt et ont pour finalité de permettre à **Parisii gestion privée** de disposer de la connaissance nécessaire à son activité de conseil ou de distributeur et d'établir un profil de risque dans le but de vous fournir un conseil adapté.

Concernant vos proches, nous vous remercions de les tenir informés des modalités du présent traitement de leurs données personnelles.

Si vous ne communiquez pas les informations requises, **Parisii gestion privée** ne pourra pas poursuivre sa mission et devra s'abstenir de vous recommander les opérations, instruments et services relevant de son activité CIF. Elle ne pourra vous fournir qu'une prestation d'information ou de recherche, une mission relevant d'un autre métier réglementé ou de la sphère non financière.

Ces données personnelles sont collectées, selon le cas, sur des bases légales différentes (votre consentement, la nécessité contractuelle, le respect d'une obligation légale et/ou encore l'intérêt légitime du Responsable de traitement). Les informations collectées sont susceptibles d'être transmises d'une manière générale à nos partenaires dont notamment nos partenaires informatiques (société HARVEST éditeur du logiciel O2S) et financiers (Compagnies d'assurance, sociétés de gestion, prestataires de services d'investissement, plateformes de distribution ...).

Les données collectées vous concernant vous et vos proches seront conservées pendant toute la durée de nos relations contractuelles et ensuite en archive pendant un délai de **cinq (5) ans**, à défaut des délais plus courts ou plus longs spécialement prévus notamment en cas de litige.

Vous disposez sur ces données d'un droit d'accès, de rectification, et limitation, ainsi que d'un droit d'opposition et de portabilité conformément à la loi.

Si vous souhaitez exercer ces droits, vous pouvez nous contacter par courrier à **Parisii gestion privée** 48 avenue Victor Hugo 75016 Paris ou par mail : contact@parisiigp.fr en fournissant un justificatif d'identité.

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Notre politique de protection des données personnelles est disponible sur simple demande ainsi que sur notre site internet à l'adresse : <https://www.pariisiigp.fr/mentions-legales-rgpd>

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de :
Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) (www.cnil.fr/fr/plaintes).

Dans le strict respect du secret professionnel, tous les documents et éléments que vous nous transmettez seront traités avec la plus extrême confidentialité et dans le strict cadre de la mission.

La signature du Document d'Entrée en Relation répond à la réglementation en vigueur sur l'information préalable mais ne constitue pas pour le client un engagement de souscription.

Vous remerciant pour votre confiance,

Fait le : A :

Signatures :

 Pascal Morel – Directeur Général	Client 1 : Nom & Prénom	Client 2 : Nom & Prénom